

Me Jean-Henry Céant

*Avocat du Barreau de Port-au-Prince
Ancien Premier Ministre de la République d'Haïti*

Le 11 Janvier 2026

Son Excellence
Monseigneur Pierre André DUMAS
Évêque
Diocèse de l'Anse-à-Veau et Miragoâne

Monseigneur,

C'est avec une profonde stupéfaction, mêlée de tristesse et de désarroi, que j'ai pris connaissance de votre lettre adressée au coordonnateur du CPT, Monsieur Laurent St-Cyr, par laquelle vous vous proposez comme médiateur dans la crise actuelle.

Catholique pratiquant, ancien Conseiller économique de l'Église Catholique et fidèle attaché à son Église, mais également responsable politique conscient des implications institutionnelles et nationales de toute prise de position publique, je ne vous cache pas que cette initiative m'a profondément heurté. Jamais, de mémoire de croyant, je ne m'étais senti aussi décontenancé par la posture d'un prélat que j'ai pourtant longtemps respecté, admiré et porté en estime au sein du clergé. L'Église demeure pour moi un refuge spirituel et moral, et c'est précisément en ce lieu de consolation que cette démarche m'a causé une vive blessure.

Je me permets de rappeler, avec respect mais sans complaisance, l'épisode du 9 mars 2024, au cours duquel vous avez cosigné un document condamnant, sans jugement préalable, des compatriotes « dits sanctionnés » qui vous avaient pourtant accordé leur confiance et leur vénération. Je veux croire que cet acte fut posé à votre corps défendant, mais il n'en demeure pas moins qu'il a marqué une rupture douloureuse entre vous et une partie des fidèles, laissant une blessure encore vive au sein de la communauté ecclésiale.

Aujourd'hui, en vous proposant comme médiateur, vous vous engagez dans une arène éminemment politique, alors même que votre position passée vous place, de fait, parmi les parties prenantes. Mon propos ne vise pas le principe d'une médiation en soi, que je considère nécessaire dans toute société en crise, mais la crédibilité du médiateur proposé dans le contexte précis que traverse le pays. Dans ces conditions, permettez-moi de douter de votre capacité à incarner la neutralité, l'élévation morale et la distance indispensables à une médiation crédible et véritablement apaisante.

Loin de moi l'idée de nier votre parcours ou votre rôle spirituel. Cependant, je crois sincèrement que votre place, en cette heure grave, se situe davantage aux côtés de votre famille politique que dans un processus de médiation susceptible d'exacerber les divisions et d'exposer davantage notre Église, déjà fragilisée, aux remous du champ politique. Toute médiation appelée à contribuer réellement à l'apaisement et à l'inclusion devrait, à mon sens, reposer sur des garanties certaines et claires de neutralité, de collégialité et de distance vis-à-vis des engagements politiques antérieurs.

Je suis conscient que la situation du pays s'inscrit dans un contexte de fortes pressions internationales et d'échéances institutionnelles critiques. C'est précisément pour éviter que ces contraintes ne se traduisent par des choix précipités, contestés ou perçus comme imposés que je crois nécessaire de faire preuve d'une extrême prudence dans les médiations engagées, surtout lorsqu'elles touchent au cœur de la légitimité institutionnelle et qu'elles rappellent les démarches qui ont abouti à la mise en place du CPT actuel.

C'est pourquoi, dans l'intérêt supérieur du pays et afin de préserver ce qui reste de crédibilité institutionnelle, j'en appelle respectueusement au discernement des autres membres du CPT pour qu'ils rejettent cette proposition de médiation qui exclut et qui ne saurait, en l'état, contribuer à une issue juste et apaisée à la crise actuelle.

Monseigneur, vous avez encore un rôle essentiel à jouer : celui du pasteur, de l'homme de prière, de conscience et de repentance, capable de rassembler par l'humilité et le retrait plutôt que par l'exposition. Un retour résolu à la prière, à la confession et à la quête du pardon serait, à mes yeux, un acte de haute spiritualité et de réconciliation avec le peuple de Dieu.

Je demeure convaincu que la foi de ce peuple reste intacte. C'est précisément pour la préserver que j'exprime cette position, avec conviction mais sans haine, avec fermeté mais sans renier le respect dû à votre auguste charge.

Que Dieu vous éclaire et vous accorde la sagesse nécessaire en ces temps troublés.

Ainsi soit-il.

Veuillez croire, Monseigneur, à l'expression de ma considération respectueuse.



Me Jean Henry Céant
Ancien Premier Ministre d'Haïti

CC : Aux membres de la Conférence Épiscopale d'Haïti
Aux membres du Conseil Présidentiel de Transition
Au Premier Ministre Alix Didier Fils-Aimé